



## L'USD-FO SIGNE UN ACCORD MAJORITAIRE AVEC LA DIRECTION GÉNÉRALE

Après plusieurs mois de conflit social au sein de notre administration, **l'USD-FO** a décidé de signer un accord avec la direction générale.

**L'USD-FO** tient d'abord à souligner que, quels que soient les signataires finaux de cet accord, c'est l'action unie, coordonnée et fraternelle de l'intersyndicale depuis deux ans et demi qui a permis d'aboutir à cette sortie de crise. Celle-ci se traduit de la manière suivante :

- **augmentation de près de 500 euros nets par an** et par douanier dès 2023, en 2 paliers : +20 euros nets à compter du 1<sup>er</sup> mai 2022 (+11 euros pour les administrateurs des douanes) et +20 euros nets supplémentaires au 1<sup>er</sup> janvier 2023, par augmentation de l'IMT, de l'IR et de l'ACF, selon la branche d'activité de l'agent ;
- **augmentation significative des taux de promotion** inter-catégoriels en 2022 (C en B et B en A) et des taux de promotion intra-catégoriels pour l'accès aux grades suivants : ACP2, ACP1, C1 et CP en 2023 et 2024 et IR3 et IR2 en 2023 ;
- une **approche plus souple des reclassements** des collègues concernés par les transferts de fiscalités par la possibilité de gérer des surnombres et la recherche systématique d'un reclassement à la résidence, si possible en douane, en fonction des souhaits de l'agent ;
- une prise en compte des anomalies liées au régime des retraites à forme active en douane dans le cadre des réflexions liées à l'évolution probable du régime des retraites dans les années à venir;

Les questions relatives aux missions, à la cartographie des services douaniers et aux effectifs feront l'objet de discussions entre les OS et la DG d'ici la fin de l'année.

**A cet égard, la signature de cet accord ne vaut en aucun cas approbation des transferts de fiscalités programmés que nous continuerons de combattre, dans l'intérêt du service public et des personnels douaniers.**

Le détail de cet accord fera l'objet d'une large diffusion après sa signature qui devrait intervenir le lundi 4 avril 2022.

**L'USD-FO REMERCIE A NOUVEAU  
CHALEUREUSEMENT LES DOUANIERS QUI SE SONT  
MOBILISÉS LE 10 MARS, PERMETTANT AINSI  
D'ABOUTIR A CET ACCORD QUI CONSTITUE UNE  
AVANCÉE FORT APPRÉCIABLE POUR L'ENSEMBLE  
DE LA COMMUNAUTÉ DOUANIÈRE.**



Contacts : [fodouanes@gmx.fr](mailto:fodouanes@gmx.fr) - [sncd.siege@douane.finances.gouv.fr](mailto:sncd.siege@douane.finances.gouv.fr)  
Nous rejoindre : [www.fodouanes.fr](http://www.fodouanes.fr) ou [sncd-siege](http://sncd-siege)

**@Sncdfo**